

**Zeitschrift:** Suisse magazine = Swiss magazine  
**Herausgeber:** Suisse magazine  
**Band:** - (2006)  
**Heft:** 201-202

## **Werbung**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 30.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



### Quelques réponses à vos questions

François Bouniol a bien voulu répondre à quelques questions que vous vous posez

***Qu'est devenu le personnel de la MSR ?***

Une maison de retraite ne fonctionne que si elle est strictement encadrée. Nous n'avons pas eu de chance avec nos deux premières directrices. La troisième est ensuite partie en province pour raisons familiales. La quatrième directrice actuellement en place continue la remise aux normes. Je souligne que Repotel Issy, qui tient à respecter scrupuleusement la règle de 6 employés pour 10 pensionnaires a régulièrement embauché de nouveaux collaborateurs afin de se donner les moyens de ses exigences.

***Comment ont évolué les prix ? Les prix actuels de journée approchent les 150 €. On n'est pas loin d'un triplement.***

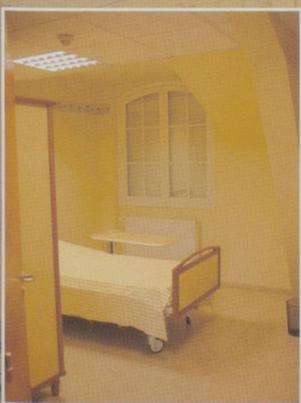
Pour les anciens pensionnaires, et conformément à la loi, le tarif n'a pas été modifié. Pour les nouveaux pensionnaires, nous avons souhaité tenir compte de l'amélioration de la qualité, des montants investis lors des trois ans de travaux, et des nouvelles exigences de confort. Les organismes de contrôle seront appelés à valider le résultat.

***Il en nous a pas été possible de rencontrer les pensionnaires « suisses » historiques de la Maison suisse de retraite. Que s'est-il passé ?***

Aucun pensionnaire n'a été poussé dehors contre son gré. Lors de la reprise, il y avait 40 pensionnaires et nous allons vers les 90. Nous étions très loin d'avoir des problèmes de sureffectif. Je l'ai déjà exprimé, je suis convaincu que dans mon domaine, l'éthique rejoint l'économique.

***Que répondez-vous à ceux qui disent que « c'était mieux avant » et que l'on a oublié la mission sociale de la MSR et laissé tomber les petites gens ?***

Je n'ai pas connu la période précédente. Mais j'aimerais rappeler que lorsque je l'ai repris, l'établissement était menacé de fermeture, n'avait plus les moyens de ses déficits réguliers et ses bienfaiteurs étaient largement lassés d'investir sans arrêt pour compenser une gestion insuffisamment rigoureuse. Une gestion charitable ne doit pas avoir comme résultat de mettre en péril la survie d'un établissement, ce n'est pas dans l'intérêt de ses résidents.



Nicole et Marco Landolt